

**MASTER**

MENTION

Droit Fiscal

PARCOURS-TYPE

Droit Fiscal de l'Entreprise

Code RNCP : 38197

120 crédits - 4 semestres

Master en Droit : en savoir +

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention et Parcours- type :Olivier DEBAT, *Professeur des universités*
Gilles DEDEURWAERDER, *Maître de conférences*☒ Formation initiale☒ Formation continue☐ Formation ouverte à distance☐ Formation en alternance**PRÉSENTATION**

Le Master mention Droit Fiscal parcours-type Droit Fiscal de l'Entreprise dispense une formation de haut niveau dans tous les domaines de la fiscalité, et particulièrement en droit fiscal de l'entreprise. Il permet de donner aux étudiants une connaissance approfondie de l'ensemble du système fiscal par l'acquisition de bases théoriques et/ou pratiques du fonctionnement de la fiscalité.

Les semestres 1 et 2, tout en continuant à sensibiliser les étudiants sur l'environnement juridique et économique de l'entreprise, offrent d'ores et déjà une solide formation dans tous les domaines du droit fiscal.

Quatre domaines sont particulièrement visés : la fiscalité de l'entreprise, la fiscalité des revenus et du patrimoine, la fiscalité internationale et les procédures fiscales.

Le semestre 3 permet d'acquérir une spécialisation poussée, orientée davantage (mais pas exclusivement) sur le Droit Fiscal de l'Entreprise, tant interne qu'international.

Le semestre 4 prolonge cet approfondissement par un stage en milieu professionnel (parcours professionnel) ou par la rédaction d'un mémoire de recherche (parcours recherche) qui permet l'accès au doctorat des étudiants intéressés par la recherche en droit fiscal et éventuellement par une carrière universitaire.

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS**COMPÉTENCES :**

À l'issue de leur cursus, les étudiants maîtriseront parfaitement l'ensemble des mécanismes fiscaux relatifs aux entreprises et aux particuliers. Dans cette perspective, les étudiants doivent acquérir les savoir-faire suivants :

- Apprentissage du calcul des différents impôts sur le revenu, les bénéfices, le chiffre d'affaires ou le patrimoine.
- Analyse de la jurisprudence relative à ces impôts. Être capable de construire une documentation actualisée relative à ces impôts.
- Acquisition d'une culture générale fiscale permettant de comprendre les conséquences politiques, économiques, sociales des systèmes fiscaux.
- Maîtrise de la procédure fiscale. Être capable d'analyser les faillies d'une déclaration fiscale ou d'une procédure de contrôle.
- Maîtrise du contentieux fiscal. Être capable de gérer un dossier fiscal contentieux. Savoir rédiger et adresser une réclamation contentieuse.

MÉTIERS VISÉS :

- Juriste-fiscaliste en entreprise ou en cabinet ;
- Avocat-fiscaliste (sous réserve de diplôme) ;
- Responsable juridique et fiscal dans une grande entreprise, une administration ou une association ;
- Rédacteur fiscal pour le compte d'une revue ou d'un site juridique ;
- Consultant fiscal à titre individuel ou dans un cabinet de conseil ;
- Gestionnaire de patrimoine dans un cabinet ou un établissement financier ;
- Inspection des finances publiques (sous réserve de réussite au concours) .

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'École de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS**UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE**

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.35.28 / 05.61.63.37.05 /
05.34.45.61.33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
Bureau : AR 125 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 36 10

Seconde année de master :
Bureau : AR 129 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd14@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 08

ORIENTATION - INSERTION - STAGES**SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE**

Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 189h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 192h CM + 40h30 TD
▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 1 <i>Langue vivante : 1 choix valable pour l'année :</i> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD ▪ COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 1 – 63h CM + 13h30 TD - Imposition du chiffre d'affaires et des bénéfices – 33h CM + 13h30 TD - Comptabilité financière – 30h CM UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 1 (2 matières au choix) – 63h CM - Droit du financement – 33h CM - Principes de gouvernance – 30h CM - Contrats civils et commerciaux 1 – 33h CM - Droit des finances publiques approfondi – 30h CM UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 1 – 33h CM + 13h30 TD - Fiscalité des particuliers 1 – 33h CM + 13h30 TD ▪ COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ : UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise – 30h CM - Droit des restructurations des entreprises – 30h CM	▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE Communication spécialisée pour le transfert de connaissances 2 <i>Même langue que celle choisie au S1</i> - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD ▪ COMPÉTENCES DISCIPLINAIRES : UE Environnement comptable et fiscal des entreprises 2 – 33h CM + 13h30h TD - Fiscalité des sociétés et des groupes – 33h CM + 13h30 TD UE Environnement juridique et économique de l'entreprise 2 – 33h CM - Droit des entreprises en difficulté – 33h CM UE Environnement administratif et fiscal des particuliers 2 – 33h CM + 13h30 TD - Fiscalité des particuliers 2 – 33h CM + 13h30 TD ▪ COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ : UE Conseil au contribuable dans un contexte international – 30h CM - Droit fiscal international et européen – 30h CM UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers ou des entreprises (1 matière au choix) – 33h CM - Introduction à la gestion du patrimoine – 33h CM - Contrats spéciaux des affaires 2 – 30h CM UE Suivi des procédures fiscales – 30h CM - Procédures fiscales – 30h CM
SEMESTRE 3 – 234h CM	SEMESTRE 4
▪ COMPÉTENCES DE SPÉCIALITÉ : UE Optimisation de la fiscalité de l'activité courante des entreprises – 72h CM - Fiscalité des bénéfices approfondie – 39h CM - Imposition du chiffre d'affaires (sauf TVA internationale) – 18h CM - Comptabilité et fiscalité – 15h CM UE Optimisation de la fiscalité des structures d'entreprise – 69h CM - Fiscalité de la création, transformation, transmission et liquidation des entreprises – 36h CM - Comptabilité des sociétés – 15h CM - Contribution économique territoriale – 9h CM - Fiscalité des personnes publiques – 9h CM UE Conseil au contribuable dans un contexte international – 45h CM - Droit fiscal international – 27h CM - Droit fiscal anglo-saxon (en anglais) – 9h CM - Territorialité de la TVA – 9h CM UE Optimisation de la situation fiscale des particuliers – 15h CM - Fiscalité du patrimoine approfondie – 15h CM UE Suivi des procédures fiscales – 24h CM - Procédures fiscales approfondies – 24h CM ▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE Acquérir une culture juridique, théorique et fondamentale des mécanismes fiscaux – 9h CM - Théorie générale & philosophie de l'impôt – 9h CM	▪ COMPÉTENCES TRANSVERSALES : UE Développement et intégration de savoirs hautement spécialisés - Participation à des séminaires professionnels - 1 voie au choix : ▪ Voie recherche : mémoire de recherche (avec soutenance). OU ▪ Voie professionnelle : stage obligatoire (2 mois minimum).